

Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal du 11 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie RENOUF, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 02/12/2025

Présents : Annie RENOUF, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Laure de MAISONNEUVE, Sylvie LEBON, Joseph BERNARD, Romain TESSIER, Karine GAZEAU, Roger GOMET, Véronique DESMARICAUX

Absents ou excusés : Edouard de La BASSETIERE, Frank RABILLE

Pouvoir : Frank RABILLE a donné pouvoir à Francis CHUSSEAU

Secrétaire de séance : Sylvie LEBON

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance par la lecture du compte-rendu du 22 septembre 2025. A l'unanimité, le compte-rendu est adopté.

SALLES MUNICIPALES

91-2025 – Révision des tarifs de location de la salle Le Payré et de la salle des associations

Approuvé à l'unanimité

CIMETIERE

92-2025 – Reprise de 18 concessions funéraires en état d'abandon au cimetière communal.

Approuvé à l'unanimité

SUBVENTIONS 2025

93-2025 – Vote des subventions 2025 aux associations et organismes.

Approuvé à l'unanimité

INTERCOMMUNALITE

94-2025 – Approbation de la modification des statuts de Vendée Grand Littoral portant sur la prise de compétence « Coordination et soutien aux activités sportives et culturelles éducatives du programme communautaire, dans le périmètre de la Communauté de communes, en milieu scolaire (maternelle et élémentaire) pour l'ensemble des écoles du territoire, comprenant le transport »

Approuvé à l'unanimité

95/2025 – Approbation de la modification des statuts de Vendée Grand Littoral portant sur la délégation à la Région Pays de la Loire de la compétence en matière de transport à la demande sur le ressort territorial.

Approuvé à l'unanimité

BUDGET PRINCIPAL

96/2025 - Décision Modificative n° 1 – Crédit supplémentaire au chapitre 23 la construction de la Maison d'Assistants Maternels.

Approuvé à l'unanimité

97/2025 – Décision modificative n°2 - Crédit supplémentaire au chapitre 66 pour dépassement des intérêts dus de ligne de trésorerie

Approuvé à l'unanimité

AMENAGEMENT BOURG - VOIRIE

98-2025 – Aménagement de la placette à l'entrée de la mairie, avenant au marché.

Approuvé à l'unanimité

99-2025 – Dénomination du futur lotissement impasse de la Burelière et attribution des numéros de voirie.

Approuvé à l'unanimité

ARCHIVES COMMUNALES

100-2025 – Proposition du service des archives communales d'intervenir à partir de 2029 afin de réaliser le classement des archives de la mairie.

Approuvé à l'unanimité

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

101-2025 – La commune renonce à son Droit de Préemption concernant un bien cadastré section AC n°102, situé 126 rue de Bourgneuf.

Approuvé à l'unanimité

102-2025 – La commune renonce à son Droit de Préemption concernant un bien cadastré section AD n° 20, situé 304 rue de La Burelière.

Approuvé à l'unanimité

LE MAIRE

Annie RENOUF



LA SECRETAIRE

Sylvie LEBON

